

L'YONNE RÉPUBLICAINE

15 septembre 2016

■ COURGENAY

YR 15/09

La borne de chargement électrique posée

Le SDEY (Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne) a installé une borne de rechargement électrique, sur la place des Déportés, à Courgenay, face au café du village. « Il s'agit du modèle de borne accélérée permettant une recharge de 50 km en trente minutes », explique Daniel Pagnier, maire de Courgenay.

L'investissement est financé à hauteur de 50 % par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Le SDEY intervient pour 20 %, le reste, soit 2.755 € HT, incombant à la commune qui devra aussi déboursier 400 € annuellement, au titre de la maintenance de l'équipement par le SDEY. Le financement participatif a moitié la municipalité à saisir la balle au bond.

La borne sera opération-



ÉQUIPEMENT. Encore enrobée, la borne sera opérationnelle à la mi-octobre.

nelle vers la mi-octobre. La mise en place de ce matériel s'inscrit dans un plan global de maillage du département qui devrait porter sur l'installation

d'environ 130 bornes, à rechargement rapide ou accéléré, d'ici fin 2017.

« Malgré sa dénomination le rechargement accéléré n'est pas le plus per-

formant. Le système dit rapide effectue une recharge de 150 km en une demi-heure, mais le prix de l'installation est de 30.000 € », constate le maire.

L'usage des bornes de charge sera gratuit jusqu'au 31 décembre 2017. ■

F. M.

■ ACCÈS

L'accès à la borne se déroule en deux étapes. L'utilisateur doit créer son compte utilisateur sur www.sdey.fr. Cette ouverture de compte permet de recevoir un badge personnalisé utilisé comme carte d'accès à toutes les bornes du réseau SDEY ou de flasher le QR Code d'une borne du réseau SDEY avec un smartphone pour accéder à la borne.